

Réunion du : 9 janvier 2025 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 19

Président de séance : M. Pierre RAFFARD

Présents : Mme VALLET Françoise, MM. ARCHAMBAULT Anthony, TREPKA Nicolas, LEMERCIER Sébastien

Secrétaire de séance : Mme TOURNOIS Cécile

La Commission décide d'appliquer à compter du week-end des 2 et 3 novembre la procédure des heures d'hiver pour les rencontres jeunes U15 et U18.

De ce fait, durant la période du 02/11/24 au 28/02/2025, les rencontres se dérouleront à 14h30 (12h30 pour les levers de rideaux).

1 – FOOT A 11

1.1. Match non joué

Championnat U18 poule A - match n°50371.2, E. Alligny St Amand 1 / La Charité 1 du 21 décembre 2024.
La Commission prend note de l'arrêté municipal en vigueur sur les installations d'Alligny St Amand à cette date et décide de pointer cette dernière comme « non jouée ».

1.2. Homologation des résultats 1^{ère} phase U18 et U15

La Commission homologue les résultats de la 1^{ère} phase de brassage U18 poules A, B et C et de la 1^{ère} phase de brassage U15 D1 et D2 sous réserve de la décision de la Commission Statuts et Règlements, match U15D1 FC Decize 1 / CS Corbigny 1 du 21/12/2024 (voir classement annexé).

1.3. Championnat U18 phase printemps

Engagement supplémentaire : US COULANGES 2

2 poules sont constituées :

- D1 (6 équipes) : US La Charité, ASA Vauzelles 2, FC Decize, CS Corbigny, FC Nevers Banlay, US Coulanges.
Matches aller/retour, 10 dates : 18/01, 15/02, 15-22/03, 05-12/04, 03-10-24/05, 07/06.
- D2 (10 équipes) : GJ Afgp 58, AS Clamecy, US Coulanges 2, E. Alligny St Amand, E. St Pierre, E. Guérigny Urzy, E. La Machine, E. Moulins, E. Nevers Challuy Sermoise, Esn 58.
Matches simples, 9 dates : 18/01, 15/02, 15-22/03, 05-19/04, 03-10-24/05, 07/06.

1.4. Championnat U15 phase printemps

3 poules sont constituées :

- D1 (6 équipes) : FC Decize, CS Corbigny, US Cosne, ASA Vauzelles, US Coulanges, AS Clamecy.
- D2 (6 équipes) : FC Nevers 2, Afp 58 2, US La Charité, FC Decize 2, E. Chatillon, US Cosne 2.
Matches aller/retour, 10 dates : 25/01, 08-15/02, 15-29/03, 05-12/04, 03-10/05, 07/06.
- D3 (9 équipes+1 exempt) : E. Marzy, FC Nevers Banlay, E. St Pierre, St Père, E. Varzy, E. La Machine, E. Esn 58, AS Charrin, E. Château Arleuf.
Matches aller simple, 9 dates : 25/01, 08-15/02, 15-29/03, 05-12/04, 10/05, 07/06.

1.5. Modification calendrier général 2024/2025

La Commission modifie le calendrier général U15 2024/2025, sous réserve de la validation du Comité de Direction le 29 janvier prochain : 31/05 = MR - 07/06 = J10 (voir calendrier général annexé).

2 – FOOT A 8

2.1. Match non joué

Championnat U13 D3 poule B - match n°50987.2, AS Varzy 1 / E. St Benin 2 du 21 décembre 2024.
Forfait déclaré des 2 équipes, match perdu par pénalité, moins 1 point aux 2 équipes.

2.2. Homologation des résultats 1^{ère} phase U13

La Commission homologue les résultats de la 1^{ère} phase de brassage U13 D1 D2 D3 et U15-U15F (voir classement annexé).

2.3. Championnat U13 phase printemps

7 poules sont constituées :

- D1 (6 équipes) : US Cosne, FC Decize, ASA Vauzelles, GJ Afp 58 2, FC Château Arleuf, RC Nevers Challuy Sermoise 2.
 - D2 :
 - o Poule A (6 équipes) : JS Marzy, US Coulanges, US Cosne 2, V Prémery, AS Pouilly, AS Clamecy
 - o Poule B (6 équipes) : US La Charité, FC Decize 2, CS Corbigny, FC Nevers, ASA Vauzelles 2, UF La Machine
 - D3 :
 - o Poule A (5 équipes + 1 exempt) : FC Nevers 2, US La Charité 2, GJ Afp 58 3, AS St Benin, Esn 58
 - o Poule B (5 équipes + 1 exempt) : FC Nevers Banlay, FC Decize 3, E. St Benin, E. Alligny St Amand, AS Clamecy 2
 - o Poule C (5 équipes + 1 exempt) : CS Corbigny 2, AS Charrin, E. Cercy, US Sauvigny, US St Pierre
 - o Poule D (5 équipes + 1 exempt) : E. Guérigny Urzy, E. Imphy, AS Varzy, AS Donzy, US Cosne 3
- Matches aller/retour, 10 dates : 08-15/02, 08-22-29/03, 12/04, 10-17-24/05, 07/06.

2.4. Championnat U12-U15F phase printemps

1 poule est constituée (identique à celle de la phase automne) (7 équipes + 1 exempt) : CS Corbigny, AS Clamecy, FC Decize, GJ Afp 58 1-2-3, FC Nevers.

Matches aller simple, 7 dates : 08-15/02, 15-29/03, 10-17-24/05.

2.5. Modification calendrier général 2024/2025

La Commission modifie le calendrier général U12-U15F 2024/2025, sous réserve de la validation du Comité de Direction le 29 janvier prochain :

22/03 = plateau 1

29/03 = J4

12/04 = plateau 2

10-17-24/05 = J5 J6 J7

07/06 = plateau 3

(voir calendrier général annexé).

Pour rappel, un plateau regroupe l'ensemble des équipes sur un même site (pratiques diversifiées, pratique 5c5 et 8c8).

3 – INFO CLUBS

Déclaration de tournois

A compter du 01/01/2025, la Commission souhaite que les clubs déclarent auprès du District leurs tournois (en précisant les catégories concernées) au plus tard 2 mois avant la date de la manifestation.

La Commission validera ceux-ci en fonction du respect du calendrier général jeunes 2024/2025.

Le Président de séance

Pierre RAFFARD



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.